



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8946^e séance

Mercredi 12 janvier 2022, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Juul. (Norvège)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. Ochoa Martínez
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M. Ramesh Rajasingham, Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence au Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et Mme Ola al-Aghbary, cofondatrice et Directrice générale de la Sheba Youth Foundation for Development et médiatrice locale dans la ville de Taëz.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs inscrits sur la liste aujourd'hui, je rappelle la dernière note du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur les méthodes de travail du Conseil et encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 engage également les personnalités appelées à présenter un exposé à être brèves et à se concentrer sur l'essentiel. Dans cet esprit, les personnes présentant un exposé sont pour leur part encouragées à limiter leurs observations initiales à sept ou 10 minutes. Tous les participants sont par ailleurs invités à porter leur masque en permanence, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres élus du Conseil de sécurité. Je me réjouis à la perspective de coopérer étroitement avec eux, ainsi qu'avec tous les autres membres du Conseil.

L'année 2022 débute sur une note difficile. L'escalade militaire que j'ai décrite ici au Conseil le mois dernier (voir S/PV.8929) s'est accélérée, les parties continuant de privilégier l'option militaire. Après sept années de guerre, toutes les parties belligérantes semblent convaincues qu'elles parviendront à soumettre le camp adverse

pour peu qu'elles lui causent des dommages suffisants. Or, aucune solution durable à long terme ne peut ressortir du champ de bataille. Je souligne donc à nouveau que les parties belligérantes peuvent, et en fait doivent dialoguer, même si elles ne sont pas prêtes à déposer les armes.

Avant d'aborder l'aspect principal de mon mandat, qui consiste à faire en sorte que les pourparlers politiques mènent à un règlement durable du conflit, je suis dans l'obligation de donner certains exemples de l'escalade militaire observée ces dernières semaines, qui ont été parmi les pires qu'a connus le Yémen depuis des années et qui font de plus en plus de victimes civiles.

Ansar Allah reste déterminé à poursuivre son offensive contre Mareb, et les combats ont repris à Chaboua, où trois districts ont été repris à Ansar Allah. Il y a eu une multiplication des frappes aériennes, non seulement près des lignes de front, mais également à Sanaa, y compris dans des zones résidentielles. Les frappes aériennes et les bombardements à Taëz se sont intensifiés, et les combats se poursuivent dans le sud de Hodeïda. Les attaques contre l'Arabie saoudite se sont également intensifiées. Tous ces événements ont fait des victimes civiles et causé des dégâts aux infrastructures civiles.

Hormis mes appels répétés à la désescalade et à la retenue, j'appelle également de nouveau les parties belligérantes à respecter et honorer leurs obligations découlant du droit international humanitaire, ce qui inclut la protection des civils et des biens protégés. J'appelle également toutes les parties à préserver le caractère civil des infrastructures publiques.

Nous semblons nous enfoncer une fois de plus dans une spirale marquée par la surenchère, qui aura des conséquences dévastatrices prévisibles pour les civils et les perspectives immédiates de paix. Je crains que les combats ne s'intensifient sur d'autres fronts. La récente saisie par Ansar Allah d'un navire battant pavillon émirien est une autre source de préoccupation. En outre, je regrette d'avoir à exprimer une fois de plus ma préoccupation face à la poursuite de la détention de plusieurs membres du personnel de l'ONU à Sanaa et Mareb. L'ONU doit avoir accès immédiatement à ces personnes et recevoir des informations officielles au sujet de ces arrestations.

Alors que le rythme de la guerre s'accélère, les restrictions déjà sévères à la circulation des personnes et des biens en direction et à l'intérieur du pays risquent de s'aggraver. Les accusations concernant la militarisation des ports de Hodeïda sont inquiétantes, et les menaces d'attaques contre ces ports le sont tout autant, car ces ports sont la bouée de sauvetage de nombreux

Yéménites. La Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) surveille étroitement la situation dans ces ports et a demandé, dans le cadre de son mandat, à entreprendre une inspection. À la suite du retrait des forces conjointes le 12 novembre, la Mission continue de dialoguer avec les parties et d'autres interlocuteurs pour déterminer la voie à suivre.

Je saisis cette occasion pour saluer la nomination du général Michael Beary en tant que nouveau Chef de la MINUAAH. Sa nomination offre l'occasion de renforcer encore ces efforts, de répondre aux préoccupations des parties et d'encourager la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda dans ce contexte changeant.

Qu'il me soit permis de répéter que les restrictions à la circulation des biens et des personnes constituent un défi dans tout le Yémen. L'imposition continue de fermetures de routes et de postes de contrôle dans tout le pays, ainsi que les entraves aux importations et à la distribution nationale de biens essentiels pour les civils, notamment le carburant, portent un préjudice injustifiable à la population. À cet égard, je suis préoccupé par le fait que la dernière autorisation accordée à un pétrolier a été délivrée le 20 novembre 2021. Comme toujours, ce sont les civils yéménites qui seront les plus touchés par les pénuries de carburant.

Je suis heureux que M^{me} Ola Al-Aghbary fasse un exposé au Conseil aujourd'hui. Comme je l'ai déjà signalé au Conseil, je me suis rendu à Taëz, la ville natale de M^{me} Al-Aghbary, en novembre. Là, j'ai pu constater *de visu* les conséquences graves des fermetures de routes et des points de contrôle sur la population. De même, le fait que la fermeture de l'aéroport de Sanaa ait empêché pendant près de six ans les Yéménites du nord de voyager, notamment pour aller chercher à l'étranger des soins médicaux vitaux, est une situation insoutenable.

Comme le Sous-Secrétaire général par intérim, M. Rajasingham, l'expliquera en détail, les défis à plusieurs niveaux posés aux opérations de l'aéroport de Sanaa ont également des implications critiques pour les opérations de l'ONU. Les dirigeants yéménites, régionaux et internationaux ont tous la responsabilité d'aborder ces questions dans l'intérêt de l'ensemble de la population yéménite. Celle-ci a assez souffert de ces restrictions.

Les femmes yéménites sont une partie de la population qui souffre particulièrement de ces restrictions. En outre, malgré leurs efforts inlassables, les femmes continuent d'être largement exclues du processus décisionnel en temps de guerre comme de paix. Mon bureau continuera à organiser des consultations avec des femmes dirigeantes de partis politiques, de la société civile et du

secteur privé. Toutes ces femmes participent activement au maintien et à l'amélioration de la vie au Yémen de différentes manières, qu'il s'agisse de soutenir leur famille et leur communauté, d'œuvrer pour la paix ou de fournir des services et des biens précieux. Malheureusement, nombre d'entre elles sont harcelées et prises pour cible en raison de leur travail. J'invite donc instamment tous les acteurs à respecter les droits et le travail des femmes œuvrant pour la paix et des femmes défenseuses des droits humains. Je me félicite de l'accent mis par la présidence du Conseil sur le programme crucial pour les femmes et la paix et la sécurité, mais nous devons tous faire davantage.

Alors que l'évolution de la situation sur le terrain pose des défis importants aux efforts de paix, mon travail se poursuit sur la voie que j'ai déjà exposée au Conseil. J'ai exploré des moyens tangibles de répondre aux priorités déclarées par les parties et d'obtenir un cessez-le-feu à l'échelle nationale pour mettre fin aux combats. Malheureusement, mais sans surprise, ces efforts se sont heurtés aux mêmes obstacles que ceux qui ont entravé des efforts similaires dans le passé, à savoir les désaccords des parties sur le calendrier, les priorités concurrentes et le manque de confiance.

Je reste convaincu que le défi réside en partie dans le fait que les conditions préalables posées par les parties sont liées à des questions politiques et de gouvernance plus larges. À ce titre, une solution politique globale est nécessaire pour obtenir des résultats durables. Cela nécessitera des discussions difficiles avec et entre les parties belligérantes et ceux qui ont été laissés de côté pendant la guerre. Je continuerai néanmoins à explorer les options permettant d'accélérer la désescalade, si et quand les parties seront prêtes à poursuivre ces options.

Je me suis concentré sur la définition d'une approche globale et inclusive à plusieurs volets qui couvre les questions de sécurité politique et économique. Ce cadre visera à faciliter en parallèle des progrès par étapes dans ces différents domaines. L'ensemble du processus sera axé sur la recherche d'un règlement politique durable. Au cours de la période à venir, je prévois d'approfondir les consultations, tant avec les parties au conflit qu'avec un éventail plus large de parties prenantes yéménites, afin de définir et de développer les priorités à court, moyen et long terme qui doivent être abordées dans chacun de ces trois domaines. Le pays étant de plus en plus fracturé sur le plan politique, économique et militaire, il faut aider les Yéménites à inverser la tendance par un processus sérieux, soutenu et structuré, appuyé par la communauté internationale.

Nous sommes restés bien trop longtemps sans un processus politique capable de produire des options aptes à améliorer les conditions immédiates et à préparer le terrain pour un règlement réaliste et durable. Les consultations, avec moi-même et mon bureau, sont un début, mais elles ne suffiront pas à régler le conflit. À terme, les Yéménites aux opinions opposées devront se rencontrer pour discuter des solutions et déterminer leur avenir commun.

Je suis parfaitement conscient du contexte politique et militaire dans lequel mon bureau tente d'engager un processus politique. La guerre au Yémen, comme beaucoup d'autres, est une suite d'occasions manquées, dues en partie au fait que les combattants oscillent entre le sentiment d'être trop faibles pour accepter ou trop forts pour se contenter d'un compromis. Une véritable volonté politique, un leadership responsable et l'adhésion aux intérêts de l'ensemble de la population sont nécessaires pour placer durablement le Yémen sur une autre trajectoire. En outre, je suis convaincu que, pour avoir une chance de mettre fin à ce cycle, nous devons établir un processus politique inclusif, soutenu par la communauté internationale, qui puisse fournir une base viable pour la paix.

Alors que je réunis et consulte les Yéménites sur la voie à suivre, un soutien clair et homogène du Conseil, des États Membres et, en particulier, des États de la région restera absolument indispensable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : J'avais espéré pouvoir annoncer de bonnes nouvelles au début de la nouvelle année. Malheureusement, les récentes évolutions ne nous donnent pas, pas plus qu'au peuple yéménite, beaucoup de raisons d'être optimistes.

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur trois aspects principaux : premièrement, le bilan civil de la crise, en particulier pour les femmes et les filles ; deuxièmement, les contraintes limitant l'opération humanitaire ; et, troisièmement, la façon dont nous pouvons apporter une réponse plus efficace et plus inclusive, notamment en renforçant l'économie pour réduire les besoins de la population.

Commençons par les effets de la crise sur les civils. Depuis notre précédent exposé (voir S/PV.8929), de violents combats se sont poursuivis le long de dizaines de lignes de front. Les affrontements à Jaouf, Mareb et Chaboua ont déplacé plus de 15 000 personnes au cours du mois dernier. Les hostilités ont également repris à

Beïda, tandis que les frappes aériennes se sont intensifiées à Sanaa et dans d'autres régions du pays. Les pertes civiles continuent d'être signalées à un rythme alarmant. En décembre 2021, 358 civils auraient été tués ou blessés en conséquence directe des hostilités – une statistique qui est à égalité avec la plus élevée enregistrée en trois ans. J'exhorte à nouveau toutes les parties à veiller constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil, comme l'exige le droit international humanitaire.

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, la guerre provoque également la faim, les déplacements, l'effondrement économique et la détérioration des services de base. Comme dans de nombreuses crises, ce sont les femmes et les filles qui en font les frais. Même avant le conflit, le Yémen se classait régulièrement au bas de l'échelle des indices mondiaux en matière d'égalité des sexes, mais la guerre a considérablement aggravé la situation des femmes et des filles. Cela se manifeste de multiples façons, notamment par des restrictions des droits fondamentaux, tels que la liberté de circulation, un accès réduit à l'éducation et des taux plus élevés d'analphabétisme et de pauvreté.

L'accès aux soins de santé est plus limité en raison, notamment, du manque de personnel soignant féminin dans les zones de conflit et des longues distances à parcourir jusqu'aux établissements de santé. L'accès aux services de santé procréative, est particulièrement précaire et toutes les deux heures, une femme meurt pendant l'accouchement, de causes qui sont presque entièrement évitables. Les risques d'exposition à la violence sexuelle et fondée sur le genre ont également augmenté, certains groupes étant particulièrement vulnérables, notamment les personnes déplacées, démunies, handicapées ou faisant partie de la communauté des Muhamasheen.

Tandis que les gens luttent pour survivre, la communauté humanitaire fait tout ce qu'elle peut pour les aider. En 2021, les organisations humanitaires ont aidé plus de 11 millions de personnes chaque mois, mais ce travail est continuellement entravé pour des raisons tout à fait évitables.

Cela m'amène à mon deuxième point. La réponse humanitaire au Yémen est confrontée à beaucoup trop de contraintes. La plus grande d'entre elles à l'heure actuelle est le financement. Le plan d'intervention de l'année dernière a été financé à 58 %, ce qui en fait l'appel le moins financé pour le Yémen depuis 2015. En décembre 2021, le Programme alimentaire mondial a annoncé des réductions de l'aide alimentaire pour 8 millions de personnes, en raison d'un manque de financement. D'autres programmes vitaux, notamment dans le

domaine de l'eau, de la protection et des services de santé reproductive, ont également été contraints de réduire leurs opérations ou de fermer ces dernières semaines par manque de fonds.

Nous estimons que pour financer les opérations d'aide cette année, il faudra à peu près autant d'argent que l'année dernière – environ 3,9 milliards de dollars – pour porter assistance à 16 millions de personnes. Des évaluations sont en cours à l'échelle nationale pour recueillir les informations nécessaires pour le plan d'aide humanitaire de 2022. J'appelle tous les donateurs à maintenir et, si possible, à accroître leur appui cette année.

Cependant, le financement est loin d'être le seul obstacle. L'accès humanitaire et la sécurité constituent également un défi. Les obstacles bureaucratiques persistent, notamment des retards importants dans l'approbation des projets d'aide, la délivrance de visas au personnel et la facilitation des déplacements. L'importation du matériel nécessaire est également plus difficile qu'elle ne devrait l'être.

Les tentatives d'ingérence sont également monnaie courante, principalement de la part des autorités locales dans les zones contrôlées par Ansar Allah. Il s'agit notamment de tentatives de modifier les listes de bénéficiaires, de déterminer les emplacements géographiques ou d'influencer la sélection des partenaires. Nombre de ces difficultés peuvent avoir des conséquences disproportionnées sur les femmes et les filles. Les programmes de protection, par exemple, sont confrontés à des défis particulièrement difficiles. Les travailleuses humanitaires sont également confrontées à des restrictions qui limitent leurs déplacements et ont une incidence sur leur participation aux interventions. Par ailleurs, les problèmes de sécurité persistent.

Malgré les assurances qu'elles avaient données à cet égard, les autorités d'Ansar Allah n'ont pas garanti l'accès aux deux membres du personnel des Nations Unies détenus à Sanaa en novembre. Des dispositions sont en train d'être prises, en collaboration avec des représentants du Gouvernement, pour autoriser l'accès à un troisième employé des Nations Unies détenu, qui a été arrêté à Mareb en décembre. Nous tiendrons le Conseil informé de l'évolution de ces situations et nous appelons de nouveau au plein respect des privilèges et immunités des Nations Unies.

Je voudrais également réitérer l'importance capitale d'un passage sûr et prévisible vers et depuis le Yémen, tant pour les travailleurs et les fournitures humanitaires que pour les importations commerciales dont les Yéménites ont

besoin pour survivre. Le 19 décembre, les autorités d'Ansar Allah ont suspendu les vols humanitaires qui passent par l'aéroport de Sanaa, en invoquant des problèmes techniques liés au matériel de communication de l'aéroport. Les vols ont repris le 27 décembre. Ce genre de perturbations risque de porter atteinte aux opérations humanitaires et à la sécurité du personnel. Je demande aux autorités d'Ansar Allah de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales d'annulation de vols à l'avenir. Je demande également au Gouvernement d'autoriser l'importation du matériel nécessaire pour réparer l'infrastructure de communication défectueuse de l'aéroport de Sanaa.

Dans le même ordre d'idées, je tiens à rappeler qu'il est essentiel de veiller à ce que tous les points d'entrée pour les cargaisons humanitaires et les importations commerciales, notamment le port de Hodeïda, continuent de fonctionner pour prévenir de nouvelles souffrances et une aggravation des besoins humanitaires.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, je voudrais indiquer que l'ONU poursuit ses démarches auprès de toutes les parties prenantes pour trouver une solution pragmatique et réalisable. Tout le monde est conscient du grave danger que représente le pétrolier et nous saluons la récente coopération constructive des parties, des États Membres et des autres parties prenantes en ce qui concerne cette question importante.

Mon dernier point porte sur ce que nous pouvons faire, en plus d'augmenter le financement et d'améliorer l'accès, pour renforcer les opérations d'aide et atténuer les souffrances des populations. Il faut commencer par améliorer la façon dont les organismes humanitaires travaillent. Une évaluation inter-institutions de l'action humanitaire au Yémen est en cours. Cette évaluation est une occasion importante à cet égard et les premières conclusions sont en train d'être intégrées dans le plan d'aide humanitaire de 2022. Les résultats définitifs devraient être disponibles en mars.

Un domaine dans lequel nous cherchons déjà à améliorer notre action est le renforcement du caractère inclusif de nos interventions. Cela signifie, entre autres choses, la création d'un environnement plus favorable aux femmes et aux filles, la promotion de la parité entre les sexes au sein de notre personnel et l'appui à l'augmentation des investissements dans des programmes tenant compte des questions liées au genre. Il s'agit également de faire entendre davantage la voix des femmes à tous les niveaux. La séance d'aujourd'hui est un bon exemple de cette approche, raison pour laquelle je me félicite vivement de faire un exposé aux côtés de M^{me} Al-Aghbary.

Mais l'aide humanitaire, aussi efficace ou inclusive soit-elle, ne peut pas permettre à elle seule de résoudre la crise au Yémen. Comme je l'ai déjà dit, l'effondrement économique, accéléré par le conflit, est le principal moteur des besoins de la population. Le cadre économique des Nations Unies propose un moyen de renforcer l'économie et d'améliorer durablement la vie des populations dès maintenant. Cela exige une combinaison d'engagements financiers et politiques qui, ensemble, pourraient permettre de réduire rapidement l'ampleur des besoins humanitaires.

Parmi ces engagements figure la reprise des injections de devises étrangères par l'intermédiaire de la Banque centrale. Les injections de devises étrangères ont eu un effet positif par le passé et s'imposent avec une urgence particulière aujourd'hui pour protéger des améliorations partielles récentes et fragiles en ce qui concerne le taux de change du rial yéménite. Comme les membres le savent, le taux de change est un facteur important de la capacité de la population à se procurer des produits alimentaires et d'autres biens essentiels, dont la quasi-totalité doit être importée.

Ces engagements comprennent également des décisions de politique générale visant à lever les restrictions aux importations et à utiliser les recettes des importations pour financer les services de base fournis par les institutions publiques. Cela aussi contribuera à faire baisser les prix et à améliorer la vie des populations. Nous devons également faire davantage pour renforcer les moyens de subsistance, le développement des compétences et les services financiers. Il est particulièrement important de garantir l'accès des femmes à ce type de programmes pour augmenter les revenus des ménages, améliorer la sécurité alimentaire et réduire les besoins.

Toutefois, les changements les plus transformateurs ne peuvent intervenir qu'avec la fin des combats, relayée par un accord de paix durable et juste. C'est ce que les Yéménites veulent par-dessus tout et j'appuie fermement tous les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour les aider à y parvenir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Al-Aghbary.

M^{me} Al-Aghbary (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la présidence norvégienne du Conseil de m'avoir donné cette occasion de m'exprimer au nom de la Sheba Youth Foundation for Development, une organisation locale dirigée par des jeunes, au sein de

laquelle je travaille avec de nombreux jeunes et femmes pour instaurer la paix et la sécurité dans mon pays, le Yémen, dévasté par la guerre depuis plus de sept ans.

Je m'appelle Ola Al-Aghbary et je suis une jeune femme du Yémen. Comme des milliers de jeunes et de femmes yéménites, je vis sous la menace des missiles et des frappes aériennes. Néanmoins, nous restons déterminés à persévérer dans nos efforts quotidiens pour promouvoir la coexistence communautaire et instaurer la sécurité et la paix au Yémen. Je suis ici pour présenter un exposé au Conseil au nom des femmes et des jeunes qui participent au processus de consolidation de la paix au Yémen et pour parler de la situation qui règne dans ma ville, Taëz. Nos efforts de médiation ont eu des effets réels sur la vie des citoyens locaux, dont les souffrances ne font qu'empirer parce qu'ils n'ont aucun soutien.

Notre fondation est convaincue de l'importance du rôle des jeunes et des femmes dans le règlement des conflits communautaires. En raison de la faiblesse des autorités locales du fait de la guerre, nous avons créé des conseils communautaires pour régler les conflits quotidiens au sein de la population. Ces conseils, dont les jeunes sont membres, sont devenus une ressource importante pour régler les conflits et apaiser les tensions.

Le rôle des jeunes ne se limite pas à l'action locale, mais s'étend également au niveau national. Les jeunes participent aux négociations de paix entre les différentes parties au conflit armé. C'est pourquoi nous avons créé récemment, en coopération avec un grand nombre d'organisations de jeunes, le premier groupe de soutien aux jeunes, qui essaie de faire entendre la voix des jeunes et de faire pression en vue de la création d'un conseil consultatif de la jeunesse, qui est en contact avec le Bureau de l'envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. L'objectif est de garantir la participation des jeunes aux négociations de paix parce que nous sommes convaincus que les négociations de paix ne doivent pas être limitées aux parties belligérantes, mais doivent inclure des groupes non armés tels que les jeunes, les femmes et la société civile.

Si les efforts déployés au quotidien par les femmes et les jeunes sur le terrain venaient à cesser, les problèmes auxquels nous sommes confrontés s'aggravaient et nous perdriions encore plus d'amis et d'êtres chers à cause de la guerre. Nos efforts ne bénéficient pas de l'attention des médias, qui ne s'intéressent qu'à la guerre et aux destructions qu'elle provoque. Néanmoins, nos efforts prouvent que les jeunes et les femmes, ainsi que la société civile dans son ensemble, sont capables de

contribuer au processus de consolidation de la paix. À cet égard, nous avons besoin de l'appui du Conseil et de la communauté internationale pour accroître l'efficacité et l'impact de ces efforts, en vue de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1325 (2000) et la résolution 2250 (2015).

Je suis originaire de la ville de Taëz. J'ai parcouru 120 kilomètres, en huit heures, pour pouvoir présenter un exposé au Conseil aujourd'hui. Ce voyage aurait pris beaucoup moins de temps si les routes principales n'avaient pas été fermées. J'ai été contrainte d'emprunter des routes et des chemins de montagne étroits, qui sont dangereux et sont souvent bloqués en raison d'accidents impliquant des véhicules et des camions ou par des inondations et des glissements de terrain pendant la saison des pluies. Ces accidents de la route font généralement des victimes.

Une autre route vers l'est de la ville, que de nombreux habitants de Taëz empruntaient avant la guerre pour traverser la ville en 10 minutes, est désormais bloquée. Aujourd'hui, il faut au moins six heures de trajet pour se rendre d'un bout à l'autre de la ville. Les autres routes possibles sont véritablement périlleuses, mais les convois commerciaux, les travailleurs humanitaires, les voyageurs, les malades en quête de soins, les étudiants ou les ouvriers, et tous ceux qui habitent d'un côté de la ville sont bien obligés de les emprunter pour se rendre de l'autre côté. Cela rend encore plus dure notre vie déjà difficile.

Taëz a perdu tous ses habitants qui avaient des savoir-faire médicaux ou des capitaux ; elle a même perdu les organisations internationales et locales, qui se sont relocalisées à Sanaa ou à Aden, abandonnant notre ville à une agonie qui dure depuis sept ans.

Taëz n'a plus ni routes, ni services. Nous traversons actuellement la pire phase que nous ayons connue, et plus de trois millions de personnes souffrent au quotidien. Taëz est loin des projecteurs. Le monde politique n'en fait aucun cas, pas plus que la conscience mondiale, alors même que le Conseil de sécurité a entériné la Déclaration d'entente sur Taëz et l'Accord de Stockholm en adoptant la résolution 2451 (2018).

Les femmes, les jeunes et la société civile de Taëz ne ménagent aucun effort pour faire rouvrir les routes principales. Depuis 2015, nous avons lancé plusieurs campagnes en vue de leur réouverture, mais aucune n'a abouti. Les femmes et les enfants vivent pour la septième année consécutive dans une ville assiégée et invivable.

Quant aux services de base, notamment l'approvisionnement en eau, nous, médiatrices et médiateurs locaux, avec l'aide de divers acteurs sur le terrain, avons

récupéré plusieurs puits qui étaient sous le contrôle des forces militaires. Nous avons ainsi permis aux habitants de se ravitailler en eau, service qui était interrompu depuis sept ans. Nous poursuivons ces efforts de médiation, et d'autres parties ont répondu à notre appel. Il faut que cette coopération continue pour que nous trouvions des solutions propres à assurer l'approvisionnement en eau des citoyens. Si ces efforts aboutissent, il s'agira du plus grand succès remporté par la société civile depuis le début de la guerre.

Une fois encore, je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir invitée, en tant que jeune travaillant sur le terrain. Je réaffirme devant le Conseil que nous ne relâcherons pas nos efforts pour atteindre nos objectifs. Dans ce contexte, je voudrais faire part de plusieurs recommandations au Conseil et aux parties prenantes internationales.

Premièrement, il faut promouvoir la participation active des jeunes, des femmes et de la société civile, en facilitant la création d'un conseil consultatif de la jeunesse qui pourra coopérer et se coordonner avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

Deuxièmement, il faut appuyer davantage les organisations de la société civile dirigées par des jeunes et des femmes en permettant leur participation effective au processus de consolidation de la paix.

Troisièmement, il faut se pencher sur le rôle des jeunes femmes, car ce groupe n'apparaît pas de manière claire ou concrète dans les différentes catégories de personnes qui bénéficient actuellement d'un appui international.

Quatrièmement, il faut encourager les réunions du comité mixte prévu dans la Déclaration d'entente sur Taëz.

Cinquièmement, il faut créer un centre de liaison entre les différents médiateurs locaux et le Bureau de l'Envoyé spécial.

Enfin, j'espère que Taëz et ses dimensions humanitaires et politiques figureront à l'avenir à l'ordre du jour international, car cela pourrait contribuer à régler la crise au Yémen. Je souligne également qu'il importe d'appuyer le rôle que nous, les jeunes, les femmes et la société civile, jouons dans le processus de restauration de la sécurité et de la stabilité au Yémen.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Al-Aghbary de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis, pour commencer, de remercier M. Hans Grundberg et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés. Je remercie également M. Grundberg de s'être rendu à Londres en début de semaine. Nous réaffirmons notre plein appui à ses efforts en faveur d'un règlement durable et de long terme du conflit, assorti de priorités à court et moyen terme tout au long du processus. Nous partageons son analyse réaliste du défi à relever, et son approche sans exclusive, qui mobilise un large éventail de Yéménites, nous semble d'un grand intérêt. Nous sommes entièrement d'accord avec M. Grundberg, M. Rajasingham et M^{me} Al-Aghbary s'agissant de l'importance et de l'intérêt d'une participation pleine et effective des femmes aux négociations de paix et à la consolidation de la paix, sur un pied d'égalité avec les hommes.

Mais comme tous l'ont décrit dans leurs exposés aujourd'hui, ces dernières semaines, le conflit s'est intensifié, en particulier autour de Mareb, Chaboua, Hodeïda et Sanaa. Les attaques de drones des houthistes sont également plus nombreuses. Comme l'a signalé M. Rajasingham, tout cela s'est traduit par un bilan civil sensiblement plus lourd au mois de décembre.

En cette période où la désescalade est primordiale, le Royaume-Uni tient donc à se féliciter de la nomination du général Michael Beary à la tête de la Mission des Nations Unies en appui de l'Accord sur Hodeïda. Nous nous fions à sa vaste expérience et à son leadership en ce moment critique.

Comme l'a souligné M. Rajasingham, le conflit continue d'entraîner la détérioration de la situation humanitaire. Le Programme alimentaire mondial a encore mis en garde contre une nouvelle aggravation de l'insécurité alimentaire. De fait, les commentaires de M^{me} Al-Aghbary sur le trajet qu'elle a dû emprunter pour venir présenter son exposé illustrent bien cet aspect. Dans ce contexte, les travailleurs humanitaires doivent pouvoir travailler sans être menacés de détention et les vols humanitaires doivent pouvoir atterrir à l'aéroport de Sanaa. La communauté internationale doit faire tout son possible pour prévenir les souffrances et les morts inutiles.

Comme l'ont souligné M. Grundberg et M^{me} Al-Aghbary, la détérioration de la situation humanitaire a une incidence disproportionnée sur les femmes.

Toutes les parties au conflit, de même que la communauté internationale, doivent œuvrer à une solution de long terme qui soit propice à l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans l'immédiat, il est urgent de protéger les femmes contre les violences fondées sur le genre et de remédier à leur manque de protection dans de nombreux camps. Les femmes ne seront jamais en sécurité tant qu'elles n'auront pas accès à des installations réservées, y compris des toilettes. La paix ne sera pas durable sans la pleine inclusion des femmes.

Enfin, l'interception par les houthistes d'un navire battant pavillon émirien au début du mois constitue une escalade inquiétante à un moment où les Yéménites ordinaires ont désespérément besoin que les parties se concentrent sur la voie qui mène à la paix. Le Royaume-Uni invite toutes les parties à régler rapidement cette question et appelle au respect des droits de passage et de la liberté de navigation en mer.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Grundberg, M. Rajasingham et M^{me} Al-Aghbary pour leurs exposés. La France partage pleinement leurs préoccupations.

La détérioration de la situation sur le terrain fait courir un risque de déstabilisation régionale. Le Yémen continue d'être ravagé par la guerre. Les parties au conflit s'affrontent sur plusieurs fronts, et chaque camp reste convaincu qu'il peut défaire son adversaire. Mais nous savons tous que l'option militaire est sans issue. La France appelle à nouveau à un cessez-le-feu à l'échelle nationale, sans délai. Les discussions au sein du Comité de coordination du redéploiement prévues par l'Accord de Stockholm doivent également reprendre. Je salue à cette occasion la nomination du général Beary.

Les tensions sur le terrain alimentent l'instabilité au Yémen et dans la région. Je pense aux attaques houthistes en direction du territoire saoudien et à la capture par les houthistes d'un navire émirien au large de la côte ouest du Yémen. Cette interception est préoccupante et nous la condamnons. La France appelle l'ensemble des parties prenantes à parvenir à une solution permettant la libération du navire et de son équipage et rappelle son attachement à la liberté de navigation, ainsi qu'à la sécurité et à la stabilité régionales.

La population yéménite continue à payer le prix fort de ce conflit. Le nombre de victimes civiles était, le mois dernier, un des plus élevés de ces dernières années. La protection des civils est une obligation qui s'impose à toutes les parties. Les besoins humanitaires continuent à augmenter. Le risque de famine s'accroît. Il est donc

indispensable de permettre aux personnels onusiens et humanitaires de circuler sans peur d'être pris pour cible ou arrêtés.

À cet égard, nous condamnons avec fermeté l'arrestation arbitraire de trois personnels onusiens. Nous appelons à leur libération immédiate et sans préconditions. Il est essentiel de lever l'ensemble des obstacles bureaucratiques et d'accélérer la délivrance des visas pour les personnels onusiens et humanitaires afin que l'acheminement de l'aide puisse être exécuté.

Alors que la situation économique fait l'objet de préoccupations grandissantes, nous saluons les récentes décisions du Gouvernement pour reprendre en main la Banque centrale au service de la population.

La France soutient les efforts de l'Envoyé spécial pour relancer le processus politique. Elle appelle toutes les parties prenantes à s'y engager sans délai et de façon constructive. Les paramètres internationaux, y compris les résolutions adoptées par le Conseil, sont bien connus. Il est primordial, enfin, que les femmes puissent être associées à la prise de décision concernant l'avenir de leur pays.

Enfin, le pétrolier *FSO SAFER* continue d'être une bombe à retardement au plan écologique. Les houthistes doivent impérativement cesser leur chantage et autoriser l'accès immédiat et sans préconditions à ce navire. La France et ses partenaires demeurent engagés aux côtés de l'Envoyé spécial et continueront à soutenir ses efforts pour mettre un terme à ce conflit.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie l'Envoyé spécial au Yémen, M. Hans Grundberg, et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, de leurs précieux exposés. Nous remercions également la représentante de la société civile, M^{me} Ola Al-Aghbary, pour avoir appelé l'attention sur des problèmes critiques.

Avant toute chose, je tiens à réaffirmer l'appui de mon pays à tous les efforts visant à parvenir à une solution politique globale au Yémen, sous les auspices de l'ONU, afin de mettre un terme à la crise qui y sévit, de répondre aux aspirations légitimes du peuple yéménite et d'instaurer la sécurité et la stabilité au Yémen et dans toute la région. À cet égard, je voudrais mettre l'accent sur quatre points.

Premièrement, tout progrès en vue de mettre fin à la crise yéménite sera impossible tant que les milices houthistes n'auront pas cessé les hostilités et leurs

violations répétées contre le peuple yéménite. Les houthistes doivent comprendre que la seule solution est une solution politique convenue par le peuple yéménite et débarrassée de toute aspiration hégémonique régionale.

C'est pourquoi nous condamnons la surenchère à laquelle se livrent les milices houthistes et leurs tentatives répétées de s'emparer par la force de territoires au Yémen, ainsi que le mépris avec lequel elles continuent de traiter les appels lancés par le Conseil de sécurité et la société civile pour qu'elles cessent leurs attaques contre la province de Mareb. Nous leur demandons d'arrêter leur escalade et de mettre fin à leur siège de la province.

Les houthistes continuent également de violer au quotidien le cessez-le-feu dans la province de Hodeïda et d'entraver les déplacements du personnel de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH). Nous saisissons cette occasion pour saluer la nomination du général Michael Beary à la tête de la MINUAAH, ainsi que les efforts de son prédécesseur, le général Guha.

Nous avons pris note de la déclaration publiée hier par la MINUAAH, qui a fait part de sa vive préoccupation face aux informations faisant état de la militarisation des ports de Hodeïda. Nous nous félicitons de la demande faite par la Mission d'entreprendre une inspection et appelons les houthistes à y donner suite immédiatement et sans conditions, conformément à l'Accord de Stockholm.

Les houthistes ont utilisé à plusieurs reprises des hors-bords chargés d'explosifs et des mines marines pour menacer la liberté de navigation en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab. Dans ce contexte, nous condamnons, dans les termes les plus forts, l'acte de piraterie commis par les houthistes contre le navire civil *RWABEE* au large du port de Hodeïda. Il s'agit d'une escalade dangereuse contre la sécurité de la navigation internationale en mer Rouge, qui appelle une position ferme de la part du Conseil de sécurité. Nous remercions tous les pays qui ont fait des déclarations condamnant cet acte de piraterie.

Deuxièmement, mon pays condamne et dénonce dans les termes les plus forts les tentatives des milices houthistes soutenues par l'Iran de cibler le territoire du Royaume d'Arabie saoudite au moyen de drones et de missiles balistiques, en violation flagrante du droit international. De surcroît, le transfert et la fourniture de telles armes aux houthistes, ainsi que la formation à leur maniement, constituent une violation manifeste et

répétée de l'embargo sur les armes imposé par la résolution 2216 (2015). Dès lors, mon pays réaffirme sa solidarité avec le Royaume d'Arabie saoudite contre toute menace à sa sécurité et à sa stabilité, laquelle constitue également une menace pour la sécurité et la stabilité de la région. Nous appuyons les mesures prises par le Royaume pour préserver sa sécurité et protéger la sécurité de ses habitants.

Troisièmement, nous soulignons qu'il est important que les Yéménites parviennent à un consensus et s'unissent conformément à l'Accord de Riyad. Ils doivent également privilégier l'intérêt supérieur de leur pays et réaliser des progrès tangibles dans le processus politique conformément aux aspirations du peuple yéménite. Nous exhortons en outre toutes les parties à œuvrer concrètement en faveur d'une participation véritable et active des femmes aux processus politiques facilités par l'ONU et à tout dialogue futur.

Nous considérons qu'il est encore possible de mettre fin à la crise grâce à des initiatives sincères, telles que l'initiative de paix présentée par le Royaume d'Arabie saoudite et les propositions sur lesquelles l'Envoyé spécial Grundberg travaille actuellement. À cet égard, nous soulignons la nécessité de mettre en œuvre à la fois l'Accord de Riyad et celui de Hodeïda.

Quatrièmement, les efforts internationaux doivent s'intensifier pour répondre aux besoins humanitaires de la population yéménite, compte tenu de l'aggravation de la situation humanitaire. Les Yéménites, en particulier les femmes et les enfants, souffrent énormément. Plus de 24 millions de Yéménites ont besoin d'une aide d'urgence en raison de la détérioration de l'économie. De leur côté, depuis 2015, les Émirats arabes unis ont fourni au Yémen une assistance humanitaire et une aide au développement s'élevant à plus de 6 milliards de dollars. Mon pays a également été un des principaux bailleurs de fonds internationaux à appuyer le Yémen dans sa lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous saluons les récents efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour améliorer l'économie et attendons avec intérêt des solutions qui contribueront à sa relance. Par ailleurs, nous exprimons notre profonde préoccupation quant à l'impossibilité de trouver une solution au problème du pétrolier *FSO SAFER*, en raison de l'obstruction continue des houthistes à tous travaux de maintenance. Nous demandons que l'équipe technique des Nations Unies puisse accéder au pétrolier afin d'éviter une catastrophe environnementale.

Pour terminer, nous espérons que le Conseil de sécurité affichera un front uni pour envoyer un message sans équivoque aux houthistes et à ceux qui les soutiennent : ils doivent mettre fin à leurs actes terroristes qui déstabilisent la région et s'engager sérieusement et positivement sur le volet politique. Ce n'est qu'ainsi que l'on parviendra à régler la crise au Yémen.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens avant tout à remercier les intervenants.

Je souhaite aborder aujourd'hui trois grands thèmes : l'intensification inquiétante des hostilités, la tendance claire à l'escalade et à l'obstruction de la part des houthistes et la situation humanitaire préoccupante liée au carburant et au pétrolier *FSO SAFER*.

Premièrement, les États-Unis d'Amérique sont toujours préoccupés par l'escalade militaire qui se poursuit au Yémen, en particulier à Sanaa, à Mareb et dans la mer Rouge, comme l'ont décrit les intervenants. Cette aggravation des hostilités met en péril la perspective d'un règlement politique pacifique et inclusif et exacerbe une situation humanitaire déjà catastrophique. Cette escalade illustre à quel point il est important de mettre en place un processus de paix inclusif, qui intégrera les voix des femmes, des groupes marginalisés et de divers dirigeants de la société civile tels que M^{me} Al-Aghbary, qui a livré un témoignage si puissant aujourd'hui. À cette fin, nous nous félicitons des efforts que déploie l'Envoyé spécial, M. Grundberg, pour établir le cadre d'un processus de paix inclusif en vue de mettre un terme à ce conflit. Nous attendons avec intérêt plus de détails sur sa proposition dès qu'elle sera prête. Toutes les parties doivent collaborer de bonne foi et sans conditions préalables avec l'Envoyé spécial et entre elles pour avancer vers un règlement politique inclusif. Les membres du Conseil de sécurité doivent encourager une relation de travail constructive entre l'Envoyé spécial et les parties au conflit. Tout en promouvant la paix, nous ne devons pas avoir peur de dénoncer les actes qui y font obstacle.

Deuxièmement, nous condamnons l'escalade de la violence orchestrée par les houthistes, qui porte atteinte à la cause de la paix. En dépit de la condamnation du Conseil, les houthistes continuent de détenir et de harceler des membres du personnel local yéménite des États-Unis et du personnel de l'ONU. Ils contrôlent également les anciens locaux de l'ambassade. Les houthistes doivent libérer immédiatement tous nos employés yéménites, sains et saufs, quitter les anciens locaux de l'ambassade

des États-Unis, restituer les biens américains saisis et cesser de menacer nos employés et leurs familles. Nous condamnons également la saisie par les houthistes d'un navire marchand battant pavillon émirien la semaine dernière, et nous appelons les houthistes à libérer immédiatement ce navire et son équipage, sain et sauf.

Une autre facette de ce mode d'action est la poursuite de l'offensive militaire houthiste à Mareb, qui a entraîné le déplacement de milliers de personnes supplémentaires, qui vivent désormais dans des conditions précaires. Cette offensive est alimentée par le transfert illicite d'armes aux houthistes. Rien que le mois dernier, la marine américaine a saisi plus de 1 408 fusils et 226 000 cartouches sur un navire en provenance d'Iran. Ce navire avait emprunté une voie qui est habituellement utilisée pour approvisionner illégalement les houthistes en armes. La contrebande d'armes en provenance d'Iran et destinées aux houthistes constitue une violation flagrante de l'embargo ciblé sur les armes décrété par l'Organisation et est un autre exemple de la manière dont les activités déstabilisatrices de l'Iran prolongent la guerre au Yémen. Le mode d'action des houthistes est caractérisé par leur recours systématique à la violence, au viol et à d'autres formes de violence sexuelle, aux détentions arbitraires et à l'obstruction, ainsi que par des assassinats ciblés, notamment de femmes politiques et de femmes cadres et membres des professions libérales. Cela est inadmissible. Nous condamnons sans équivoque toutes les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits commises par toutes les parties. Nous restons fermement décidés à promouvoir l'application du principe de responsabilité pour les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits commises au Yémen.

Enfin, nous demeurons préoccupés par la situation humanitaire, ainsi que la situation liée au carburant et au pétrolier *FSO SAFER*. Les États-Unis constatent avec satisfaction que les vols humanitaires de l'ONU ont repris à l'aéroport de Sanaa après une interruption d'une semaine en décembre, que les houthistes avaient justifiée en invoquant des défaillances du matériel de communication. Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que les houthistes menacent de bloquer des vols à l'avenir, alors que des inspections menées par l'ONU ont conclu que le matériel de l'aéroport est opérationnel. Nous appelons toutes les parties à faciliter la libre circulation de l'aide humanitaire et à supprimer toute exigence administrative inutile qui entrave les opérations humanitaires, et nous appelons à la libération du personnel de l'ONU détenu à Sanaa et Mareb. Six pétroliers attendent l'autorisation du Gouvernement.

Simultanément, les houthistes continuent de stocker du carburant et d'en manipuler le cours, le rendant inaccessible pour les Yéménites qui en ont besoin. Toutes les parties doivent œuvrer à un règlement durable afin de régulariser les importations de carburant, pour garantir l'accès des Yéménites aux biens et services essentiels.

Malheureusement, la question du pétrolier *FSO SAFER* est toujours une bombe à retardement sur les plans économique, environnemental et humanitaire, et constitue une menace non seulement pour le peuple yéménite, mais également pour des écosystèmes fragiles et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les houthistes sont responsables de cette impasse inacceptable. Nous les prions de contribuer à une solution sûre, viable et rapide.

Cette année, il est fort possible de faire des progrès en vue d'instaurer la paix au Yémen. Nous devons inverser la trajectoire actuelle, mettre fin à la violence et faciliter un dialogue entre Yéménites qui mènera à un règlement définitif de ce conflit.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, et le Sous-Secrétaire général par intérim, Ramesh Rajasingham, pour leurs exposés très instructifs. Je tiens également à remercier M^{me} Al-Aghbary de sa contribution éclairante à notre débat. Je saisis par ailleurs cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à notre collègue, l'Ambassadeur Al-Saadi.

Les exposés présentés aujourd'hui ont une fois de plus mis en évidence la gravité de la tragédie yéménite et les menaces quotidiennes qui pèsent sur la vie, les moyens de subsistance et la dignité des Yéménites. S'il est urgent d'agir sur plusieurs fronts, de la désescalade à l'aide économique et humanitaire, ces mesures ne seront pas durables en l'absence d'un cessez-le-feu sur toute l'étendue du territoire et, à terme, d'un règlement politique global et inclusif.

Je renouvelle le plein appui du Brésil à l'Envoyé spécial, M. Grundberg, dans ses efforts pour réaliser cet objectif. Nous nous félicitons des efforts qu'il déploie pour établir des contacts avec des Yéménites de toutes les régions et de divers groupes sociaux, notamment les journalistes, les jeunes et les femmes en particulier. Le Brésil note également avec satisfaction l'accent qui est mis de nouveau sur les aspects économiques de la crise. Nous avons pris note de sa description succincte d'un processus politique contrôlé par les Yéménites, en

vue d'éviter l'imposition de conditions préalables et de promouvoir des avancées sur différents volets, et nous sommes impatients d'en connaître les détails.

Nous observons actuellement une tendance inquiétante à l'escalade et à l'instabilité. L'offensive houthiste contre Mareb et les provinces avoisinantes, qui dure depuis des mois, a des conséquences humanitaires désastreuses, en particulier pour les personnes déplacées, et cette situation pourrait empirer rapidement. À Hodeïda, le repositionnement soudain des forces en novembre a été effectué en l'absence de coordination avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, portant ainsi atteinte à l'Accord de Stockholm. La saisie par les houthistes d'un navire battant pavillon des Émirats arabes unis la semaine dernière est un autre motif de profonde préoccupation et risque d'aggraver encore le conflit. Le Brésil appelle les parties à faire preuve de retenue et à prendre des mesures pour apaiser les tensions, notamment en libérant ce navire et son équipage. Il s'agit là d'un autre exemple des menaces que la guerre fait peser sur le transport maritime dans la région, notamment le déploiement de mines marines, l'utilisation d'engins explosifs improvisés flottants et le problème persistant du pétrolier *FSO SAFER*, qui pourrait provoquer d'énormes ravages environnementaux.

Nos intervenants ont évoqué la situation économique de plus en plus désastreuse du Yémen. La guerre économique permanente entre les parties a généré une inflation massive, augmenté les besoins humanitaires et créé des zones économiques de plus en plus divergentes à l'intérieur du pays. Les mesures immédiates susceptibles d'atténuer la crise comprennent la levée des restrictions sur les importations de biens essentiels et l'injection de devises par la Banque centrale.

Le Brésil salue l'accent mis par la présidence norvégienne du Conseil sur les femmes et la paix et la sécurité et souhaite souligner l'importance des mécanismes capables d'amplifier la voix des femmes, tels que le Groupe consultatif technique des femmes yéménites, représenté ici aujourd'hui par M^{me} Al-Aghbary. Sans leur participation, il n'y aura pas de paix durable. C'est une raison supplémentaire pour laquelle la répression systématique et violente exercée par les autorités houthistes à l'encontre des femmes actives sur le plan politique et professionnel est inacceptable et doit cesser immédiatement.

Le Brésil est également préoccupé par la question des enfants et des conflits armés au Yémen, notamment par l'augmentation de l'utilisation d'enfants soldats par les houthistes et d'autres acteurs.

Comme l'a souligné le Sous-Secrétaire général par intérim, M. Rajasingham, la situation humanitaire continue de se détériorer malgré les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres organismes. Les rapports selon lesquels le Programme alimentaire mondial (PAM) a récemment été contraint de réduire les rations illustrent de manière affligeante le déficit de financement croissant. Le Brésil a cherché à contribuer à améliorer la situation, notamment en faisant des dons au PAM lors d'événements d'annonces de contributions en mars et septembre 2021. Nous espérons que les pays donateurs de toutes les régions pourront s'unir pour répondre aux besoins humanitaires de base des Yéménites en 2022.

Enfin, il est également impératif que toutes les parties garantissent un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave. Les restrictions à la circulation, les tentatives d'ingérence dans les listes de bénéficiaires, les refus de visa et les contraintes imposées aux travailleuses humanitaires ont été coûteuses et nuisibles, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes. La levée des restrictions imposées aux ports yéménites de la mer Rouge et à l'aéroport de Sanaa serait également une étape cruciale pour atténuer la crise humanitaire, notamment en ce qui concerne l'insécurité alimentaire.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je souhaite commencer mes remarques en me félicitant de l'accent particulier mis aujourd'hui sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité au Yémen et en remerciant l'Envoyé spécial et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires d'avoir informé le Conseil de sécurité des efforts qu'ils déploient pour faire entendre la voix des femmes yéménites dans le processus de rétablissement de la paix. Je remercie également M^{me} Ola Al-Aghbary de son exposé. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au représentant du Yémen à cette séance d'information du Conseil de sécurité.

Comme c'est la première fois que notre délégation s'exprime sur ce point de l'ordre du jour, je voudrais affirmer l'engagement du Ghana en faveur d'un processus de paix global, inclusif et durable qui mettrait fin à la guerre au Yémen, favoriserait la stabilisation et la réforme économiques et atténuerait la grave crise humanitaire à laquelle sont confrontés quelque 21 millions de Yéménites.

Dans ce contexte, je tiens dans ma déclaration à mettre en avant les points suivants.

Premièrement, le Ghana se joint au consensus international selon lequel les options militaires ne mettront pas fin à la guerre au Yémen et appelle à un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale. Les escalades militaires observées dans la province de Mareb et sur plusieurs lignes de front depuis septembre 2021 n'ont fait qu'accentuer les lignes de fracture et ont laissé dans leur sillage davantage de victimes civiles et le déplacement de plus de 35 000 personnes. Nous condamnons toutes les hostilités contre les civils et les infrastructures civiles et nous insistons auprès des parties au conflit sur leur obligation de respecter le droit international humanitaire, y compris en ce qui concerne la protection des femmes et des enfants.

Deuxièmement, la reprise d'un processus politique global et inclusif qui forgerait un consensus entre les divers intérêts et tendances politiques est à la fois urgente et nécessaire pour un processus de paix durable au Yémen. À cet égard et à la lumière de la résolution 1325 (2000), je tiens à affirmer le soutien du Ghana à la participation pleine, égale et effective des femmes à tous les niveaux des processus politiques et décisionnels. La contribution des femmes à une paix durable est bien établie au sein du Conseil. De plus, les femmes du Yémen ont un droit égal à déterminer comment le conflit doit être résolu. Nous rappelons l'implication des femmes dans la Conférence de dialogue national de 2013 et plaidons pour des structures qui faciliteraient un processus politique inclusif et sensible au genre.

Troisièmement, l'intégration de la dimension de genre dans les réponses humanitaires doit être une priorité. Les femmes du Yémen doivent être responsabilisées en tant qu'actrices du processus de paix et de la construction de la nation, plutôt que de rester un dividende humanitaire prédominant. Un financement et un soutien accrus sont nécessaires pour garantir la fourniture de services de santé maternelle et reproductive, maintenir les adolescentes à l'école et hors mariage et les protéger contre les violences sexuelles et sordides sur le genre.

Quatrièmement, nous sommes heureux de constater et de soutenir les mesures prises pour enrayer le déclin économique et améliorer la prestation des services essentiels à la population. L'ouverture de l'aéroport de Sanaa et du port de Hodeïda pour permettre une plus grande entrée de carburant et de produits de base se poursuivre dans le cadre des mesures de stabilisation économique. En outre, un accès immédiat et

inconditionnel doit être négocié pour l'évaluation et la réparation du pétrolier *FSO SAFER* afin d'éviter une catastrophe environnementale et humanitaire imminente.

En conclusion, j'appelle la communauté internationale et les acteurs régionaux à soutenir tous les volets du processus de paix et, à ce stade, à favoriser le dialogue et la recherche d'un consensus entre les parties.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, le Sous-Secrétaire général par intérim Rajasingham et M^{me} Al-Aghbary pour leurs exposés.

Nous avons une fois de plus entendu parler des graves conséquences humanitaires du conflit. Loin de cesser, la violence s'intensifie, notamment à Mareb, Chaboua, Taëz et Hodeïda. La population civile, en particulier les femmes et les filles, paie le prix le plus élevé.

Nous condamnons les violations continues du droit international humanitaire. Nous notons avec inquiétude le harcèlement des travailleurs et les difficultés persistantes auxquelles sont confrontées les opérations humanitaires. À cet égard, nous demandons la libération urgente des trois travailleurs des Nations Unies détenus à Sanaa et à Mareb. Nous condamnons également la perturbation des vols humanitaires depuis l'aéroport de Sanaa et les obstacles aux opérations portuaires. Nous ne trouvons tout simplement aucune justification à ces actes et soulignons qu'il est impératif que toutes les parties facilitent le travail humanitaire.

Le Mexique condamne l'immobilisation du navire *RWABEE* battant pavillon émirien et réaffirme que toute attaque contre un navire civil viole le droit international. Nous demandons la libération immédiate du navire et de son équipage. Malheureusement, ce n'est pas le premier incident de ce type, et nous appelons tous les acteurs de la région à garantir la liberté de navigation conformément au droit de la mer, en particulier à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Nous sommes profondément préoccupés par les violations persistantes de l'embargo sur les armes et exigeons le respect des obligations découlant du droit international. En conséquence, nous rappelons que, conformément à la résolution 2616 (2021), adoptée l'année dernière, le Conseil de sécurité a encouragé la coopération régionale par voie terrestre, maritime et aérienne afin de détecter et prévenir les violations de l'embargo sur les armes. Il est impératif d'empêcher que des armes supplémentaires n'arrivent au Yémen et ne prolongent le conflit.

Enfin, nous saluons les consultations tenues par l'Envoyé spécial, notamment sa rencontre avec les femmes entrepreneures yéménites en décembre 2021.

Il ne fait aucun doute qu'un processus politique inclusif, dirigé par les Yéménites et soutenu par la communauté internationale, est la feuille de route qui permettra de parvenir à un règlement du conflit. Nous appelons de nouveau les parties à coopérer de manière constructive avec l'Envoyé spécial dans ses efforts et à respecter un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, le Sous-Secrétaire général par intérim Rajasingham et la représentante de la société civile, M^{me} Al-Aghbary, de leurs exposés.

La situation au Yémen est restée agitée ces derniers temps et les hostilités entre les parties au conflit se sont intensifiées, suscitant l'inquiétude générale de la communauté internationale. Selon un rapport publié par le Programme des Nations Unies pour le développement, à la fin de 2021, le conflit avait fait 377 000 morts parmi les Yéménites, pour la plupart des enfants. Une fin rapide du conflit permettrait de sauver davantage de vies. Toutes les parties au conflit doivent immédiatement respecter un cessez-le-feu, mettre fin à la violence, faire preuve de la plus grande retenue et s'abstenir de toute action susceptible de conduire à une détérioration de la situation.

À cet égard, la Chine a pris note des lettres adressées par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite et la Représentante permanente des Émirats arabes unis à la présidence du Conseil de sécurité, datées respectivement du 28 décembre et du 9 janvier. L'Arabie saoudite a condamné l'attaque menée par les houthistes contre un magasin à Jazan, qui a fait des victimes parmi les civils. Les Émirats arabes unis ont fait état du détournement par les houthistes d'un cargo battant pavillon des Émirats arabes unis en haute mer, dans la mer Rouge. La Chine est profondément préoccupée par ces informations et note que de nombreux pays de la région, ainsi que le Conseil de coopération du Golfe et l'Organisation de la coopération islamique, ont exprimé leurs préoccupations quant au détournement du navire par les houthistes.

La Chine est favorable à ce que le Conseil de sécurité publie une déclaration sur ces événements et condamne toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles. Nous espérons que ces problèmes seront réglés le plus rapidement possible, que le navire

et son équipage seront libérés et que la sécurité maritime en mer Rouge et dans les voies de navigation internationales sera maintenue.

En fin de compte, la question yéménite doit être réglée par des moyens politiques. L'Envoyé spécial Grundberg a consulté activement toutes les parties au Yémen. Il s'est rendu dans plusieurs pays de la région et a proposé un processus politique global et inclusif, soutenu et coordonné par la communauté internationale. La Chine appuie cette approche.

Au début de cette nouvelle année, le peuple yéménite a besoin de reprendre confiance et espoir en l'avenir, de toute urgence. Nous espérons que toutes les parties au Yémen feront preuve de la bonne volonté politique nécessaire, coopéreront avec l'Envoyé spécial sans conditions préalables, échangeront leurs points de vue en toute franchise et parviendront rapidement à une solution politique réaliste et réalisable. Dans le cadre de ce processus, il convient de prêter attention aux opinions des femmes, des jeunes et d'autres groupes.

La question yéménite concerne la paix et la stabilité dans la région du Golfe, et la situation dans la région a également une incidence sur la situation au Yémen. La Chine appelle les pays de la région à jouer un rôle actif dans la promotion des pourparlers de paix sur la question yéménite, car c'est dans l'intérêt commun de toutes les parties.

Les besoins humanitaires continuent d'augmenter au Yémen, et 15,6 millions de Yéménites sont tombés dans l'extrême pauvreté. Il est impératif d'agir de toute urgence pour atténuer la crise humanitaire au Yémen et améliorer la situation économique dans le pays. La Chine appuie les efforts déployés par l'ONU pour promouvoir le cadre économique du Yémen et mettre en œuvre, progressivement, des mesures correctives à court, à moyen et à long terme.

La communauté internationale doit continuer à apporter une aide financière et matérielle au Yémen et préserver le programme d'aide humanitaire de l'ONU dans le pays. Toutes les parties au Yémen doivent respecter le droit humanitaire international, garantir l'accès humanitaire et protéger les civils, en particulier les groupes vulnérables, comme les femmes et les enfants. Nous sommes favorables à ce que le Gouvernement yéménite prenne des mesures pour renforcer l'économie et les moyens de subsistance, régler le marché des combustibles et améliorer la gestion des finances publiques.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants de leurs contributions aujourd'hui. C'est toujours un plaisir de voir et d'entendre l'Envoyé spécial Grundberg, que je remercie de son exposé. Je dois dire que le message du Sous-Secrétaire général par intérim, M. Rajasingham, est profondément alarmant. Nous avons besoin d'entendre ce message, mais il est très décourageant et préoccupant.

Je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Al-Aghbary, qui s'est jointe à nous ce matin, pour sa déclaration émouvante. Le message clair qu'elle nous a adressé et son courage au quotidien, comme l'indique sa déclaration, montrent exactement pourquoi le Conseil doit non seulement entendre ses propos, mais également les écouter et en tenir compte.

Je voudrais m'associer aux autres orateurs pour saluer la nomination du nouveau Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et Président du Comité de coordination du redéploiement, le général Michael Beary. Je suis confiante que pendant notre réunion le mois prochain, nous constaterons qu'il va s'acquitter bien de ses fonctions en faisant fond sur ses décennies d'expérience en tant qu'éminent soldat de la paix irlandais et commandant de la force. Nous nous réjouissons à la perspective de le voir ici parmi nous à l'occasion des discussions pertinentes du Conseil.

Nous tenons à remercier la présidence norvégienne d'avoir placé le thème très important des femmes et la paix et la sécurité au cœur de notre débat d'aujourd'hui, compte tenu de notre engagement commun à traduire ce programme en mesures concrètes au Conseil. Mon intervention portera sur les femmes et la paix et la sécurité en relation avec le Yémen.

L'exclusion persistante des femmes yéménites du paysage politique et des pourparlers de paix est, à notre avis, injustifiable. Nous pensons qu'elle s'est avérée préjudiciable à l'instauration de la paix au Yémen. Les femmes du Yémen ont plus que démontré le rôle essentiel qu'elles peuvent jouer dans la promotion de la paix. Je pense notamment à la négociation de cessez-le-feu locaux et à la libération de prisonniers, à l'ouverture de l'accès humanitaire et à la médiation des conflits concernant les ressources en eau et en terres. Les femmes du Yémen peuvent jouer – et jouent – un rôle essentiel dans la consolidation de la paix dans leur pays. Pourtant, comme M^{me} Al-Aghbary l'a indiqué ce matin, elles restent les héroïnes méconnues des luttes quotidiennes sur le terrain, dans des circonstances très difficiles.

Malgré tout cela, aucune femme ne faisait partie des délégations concernées pendant les cinq cycles de négociations sur l'échange de prisonniers facilités par l'ONU au cours des dernières années. C'est une observation assez révélatrice, pour ne pas dire plus. Lors d'une réunion sur cette question organisée, selon la formule Arria, conjointement par l'Irlande et le Mexique en mars dernier, qui était coparrainée par 12 membres du Conseil et à laquelle ont participé 50 délégations non membres du Conseil, nous avons demandé à l'ONU d'intensifier ses efforts pour insister sur la participation des femmes aux pourparlers menés sous son égide. Il est maintenant plus que temps d'agir et dans le cas du Yémen, les conséquences de l'inaction sont évidentes.

Nous nous félicitons de l'engagement de l'Envoyé spécial Grundberg à consulter un large éventail de groupes de femmes. Bien entendu, des femmes nous ont déjà dit dans cette salle que les consultations ne doivent pas se substituer à une véritable participation. Les femmes yéménites qui œuvrent à la consolidation de la paix ont clairement indiqué, à juste titre, que leur contribution locale, qui est essentielle, doit se traduire par une place à la table des négociations. Nous encourageons vivement l'Envoyé spécial et toutes les parties à œuvrer dans ce sens.

Cet objectif restera hors de portée tant que des obstacles importants à la participation des femmes persisteront. Comme nous le savons, la société civile joue un rôle essentiel dans la formation des médiatrices au Yémen et il faut continuer d'appuyer ces efforts. L'Irlande réaffirme qu'un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale est nécessaire de toute urgence pour protéger les civils, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations vulnérables, notamment les femmes et les filles et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Nous déplorons tous les actes de violence au Yémen, notamment les violences sexuelles liées au conflit et les violences contre des femmes qui mènent des activités politiques, des femmes qui œuvrent en faveur de la consolidation de la paix, des femmes journalistes et des défenseuses des droits humains. Nous appelons les parties à s'engager à mettre fin à cette violence, à lever les restrictions qui empêchent les femmes de circuler librement, en toute sécurité et sans entrave, et à mettre en œuvre des mesures de protection des femmes.

En février l'an dernier, l'Irlande s'est félicitée que le Conseil de sécurité inscrive sur la Liste des sanctions un individu responsable de répression violente sur les femmes, notamment par des actes de violence sexuelle

et des viols. Nous devrions être prêts à inscrire d'autres personnes responsables d'actes aussi odieux. Malheureusement, le principe de responsabilité n'est pas suffisamment respecté, et nous craignons que cette situation s'aggrave maintenant que le mandat du Groupe d'éminents experts n'a pas été renouvelé.

Comme l'a dit aujourd'hui M. Rajasingham en termes implacables, la triste réalité est que les femmes et les filles au Yémen sont souvent les dernières à manger, les dernières à voir un médecin et les dernières à sortir de chez elles pour aller à l'école. La situation humanitaire catastrophique au Yémen ne constitue pas seulement un obstacle supplémentaire à la pleine participation des femmes à la vie politique et publique, elle compromet également la capacité des femmes d'accéder aux soins médicaux essentiels et d'exercer leurs droits fondamentaux en tant que membres actifs de leur communauté.

La destruction du système de santé publique et de l'économie yéménites et le déplacement des lignes de front du conflit signifient qu'au Yémen, les femmes enceintes, les mères de famille et leurs enfants ne peuvent souvent pas accéder à des soins de santé vitaux lorsqu'ils en ont le plus besoin. Je dois dire qu'un des éléments qui m'a le plus choquée dans l'exposé de M. Rajasingham aujourd'hui a été le taux accablant de mortalité maternelle pendant l'accouchement. Pour nous tous dans cette salle, cette prise de conscience doit être un motif de honte.

Nous renouvelons notre appel à lever toutes les restrictions sur l'importation de carburant et de nourriture, et nous appuyons les propositions de l'ONU pour empêcher l'effondrement économique du Yémen. De même, nous condamnons avec force les actes de harcèlement visant les intervenants humanitaires et les obstructions à leur action cruciale et salvatrice. Nous appelons à la libération immédiate des trois agents des Nations Unies actuellement en détention.

Les femmes du Yémen, comme M^{me} Al-Aghbary qui est avec nous aujourd'hui, ont fait preuve d'une persévérance et d'un courage édifians dans leur quête d'une paix durable. Elles méritent un engagement clair des parties et la solidarité et l'appui de la communauté internationale, notamment du Conseil de sécurité. Leur participation pleine et effective, sur un pied d'égalité, à tous les niveaux du processus politique – processus qui va déterminer les contours de l'avenir de leur pays – est le moins qu'elles puissent attendre. Un tel engagement en faveur de l'inclusion pourrait susciter un nouvel espoir que le long cauchemar du conflit s'achèvera enfin

cette année pour le peuple yéménite, et que les femmes et les jeunes yéménites trouveront leur place dans la transformation tant attendue de leur pays.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg, le Sous-Secrétaire général par intérim Ramesh Rajasingham et M^{me} Ola Al-Aghbary, cofondatrice et Directrice générale de la Sheba Youth Foundation for Development. Je me félicite également de la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Le Kenya reste profondément préoccupé par la détérioration de la situation au Yémen et son incidence sur des millions de personnes non seulement au Yémen, mais également dans la région environnante. Les surenchères militaires regrettables sapent les efforts déployés pour parvenir à un règlement politique durable du conflit, sans même parler du bilan humain ou de la perte de moyens de subsistance qui en résultent inévitablement, ni de la destruction des infrastructures civiles. Fort du constat que la violence fait payer un lourd tribut à la population civile et que les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables sont touchés de manière disproportionnée, nous appelons toutes les parties à repenser leurs interventions militaires et à prendre acte et à s'acquitter des obligations que leur fait le droit international humanitaire.

D'après un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement, un enfant de moins de 5 ans meurt toutes les neuf minutes à cause du conflit. C'est intolérable, et le Conseil de sécurité doit prendre des décisions propres à faire en sorte toutes les personnes impliquées dans cette situation aient à en répondre.

Compte tenu de la gravité de la situation humanitaire, nous ne saurions trop insister sur la nécessité de mener des opérations humanitaires efficaces, suffisantes et durables. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Nous relevons, par exemple, qu'en 2020 et 2021, les plans de réponse humanitaire pour le Yémen n'ont été que pour moitié financés, alors qu'en 2018 et 2019, le financement de ces plans était assuré à 80 %. Nous demandons au Conseil de sécurité de réfléchir davantage à la manière dont l'ONU peut mieux mobiliser et coordonner l'acheminement de l'aide humanitaire afin qu'elle parvienne en quantité suffisante à tous ceux qui en ont besoin.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les femmes yéménites sont toujours plus en butte à la discrimination, aux mariages forcés, aux violences sexuelles et aux actes de torture. L'an dernier, le Conseil

a sanctionné un individu pour son implication dans des actes de violences sexuelles liées au conflit. C'était là une mesure positive, mais il faut faire plus pour consolider un plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité au Yémen. L'exclusion persistante des femmes des processus politiques et de négociation est également préoccupante. Pour parvenir à un accord de paix et à la consolidation de la paix au Yémen, nous ne saurions trop insister sur l'intérêt, à court et à long terme, d'un processus véritablement inclusif, en particulier s'agissant d'une participation pleine et effective des femmes, sur un pied d'égalité.

Le Kenya reste préoccupé par les incidents maritimes dus aux rivalités et à la surenchère régionales de plus en plus manifestes en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Cela fait peser une menace sur la sécurité régionale et mondiale. Il convient d'accorder une plus grande attention aux conséquences qu'est susceptible d'avoir l'escalade des menaces sur le trafic commercial, notamment les pétroliers transportant du pétrole et du gaz, ainsi qu'aux incidences sur la paix et sur la situation humanitaire de la contrebande d'armes et de fournitures à l'intention de groupes terroristes qui menacent la sécurité et la stabilité des pays de la région. La communauté internationale peut et doit intensifier les efforts conjoints qu'elle déploie dans la mer Rouge, le golfe d'Aden et les eaux adjacentes pour lutter contre la piraterie, la contrebande, les déversements illégaux et les autres menaces sur la stabilité.

J'exprime une nouvelle fois notre profonde inquiétude quant à l'état du pétrolier *FSO SAFER* et à l'importante menace qu'il fait peser sur les moyens de subsistance de millions de personnes dans la région. Nous appelons les parties à régler dans les meilleurs délais et sans conditions préalables le problème isolé que représente le *FSO SAFER*.

Enfin, je tiens à réaffirmer que le Kenya est solidaire du peuple yéménite dans sa quête d'une paix et d'une sécurité durables.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés complets M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Ramesh Rajansingham, Coordonnateur adjoint par intérim des secours d'urgence au du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Nous avons écouté M^{me} Ola Al-Aghbary avec attention.

Pour les Yéménites, le début de l'année 2022 n'augure guère d'un retour à la normale. Les combats armés s'intensifient, notamment dans les provinces de Mareb et de Chaboua, où les hostilités sont de plus en plus violentes et le nombre de morts augmente. Les civils, notamment dans certaines villes du Yémen, ainsi que les réfugiés et les déplacés, sont toujours particulièrement vulnérables.

La situation humanitaire est au bord du précipice depuis longtemps. C'est vrai pour toutes les régions du Yémen, qu'elles soient sous le contrôle du Gouvernement ou d'Ansar Allah. Nous saluons les efforts des organismes humanitaires des Nations Unies, en particulier l'OCHA, et les progrès modestes mais réels qui ont été obtenus en matière d'accès humanitaire.

Aucune région du pays ne peut être qualifiée de stable ou de sûre en termes d'accès aux produits alimentaires ou aux médicaments. À cet égard, nous rappelons à toutes les parties au conflit qu'elles doivent garantir l'accès humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin et lever les restrictions à l'acheminement des denrées alimentaires, des médicaments et autres produits de première nécessité dans toutes les régions du pays.

Nous sommes également vivement préoccupés par les attaques qui continuent de viser des installations civiles au Yémen et en Arabie saoudite. Nous appelons au plein respect des dispositions du droit international humanitaire et à la cessation immédiate et complète des combats qui détruisent les infrastructures non militaires et font des victimes parmi les civils.

Cette évaluation de la situation, sur laquelle les membres du Conseil de sécurité s'accordent, confirme la nécessité de lancer rapidement un processus de paix à part entière au Yémen. L'ONU doit y jouer un rôle central. Nous appuyons M. Grundberg et espérons qu'il présentera bientôt des propositions concrètes et une feuille de route pour le règlement.

Pour notre part, nous sommes convaincus que le succès de toute initiative de paix passe inéluctablement par la prise en compte des opinions de toutes les composantes de la société yéménite, de toutes les confessions, de toutes les forces politiques et de toutes les régions du pays. La marginalisation ici ne fait que nous éloigner d'une perspective de paix.

Nous espérons que l'Envoyé spécial tiendra compte de ce conseil et abordera ce dossier en revoyant la base même du règlement pour l'adapter à la réalité objective sur le terrain. Bien entendu, la contribution constructive

des États de la région est indispensable. Le conflit yéménite a des répercussions sur la situation régionale, notamment sur la sécurité de la navigation, comme en atteste le récent incident maritime. Dès lors et compte tenu de la méfiance qui persiste entre les principaux acteurs, nous rappelons la résolution 598 (1987) et d'autres initiatives ayant pour but de favoriser la stabilité régionale, notamment le concept russe de sécurité collective.

M. Biang (Gabon) : Je salue la présence parmi nous de M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et de M. Ramesh Rajasingham, Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint par intérim des secours d'urgence au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que M^{me} Ola Al-Aghbary, et je les remercie pour leurs différents exposés. Je me félicite de la participation à cette séance du Représentant permanent du Yémen.

Le Yémen est en proie à l'une des pires crises que connaît le monde, une crise multidimensionnelle, politique, sécuritaire, économique et humanitaire dont les différents aspects sont interconnectés. Les exposés que nous avons entendus de nos trois intervenants confirment l'ampleur de l'escalade de la violence et l'opacité de l'horizon dans la recherche de la paix. La paix au Yémen passe indéniablement par une solution politique globale dont le préalable est un cessez-le-feu, suivi d'un dialogue inclusif auquel prendraient part, de bonne foi, tous les fragments éparés de ce pays.

Il est évident que le peuple yéménite aspire à la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire et souhaite retrouver la stabilité ainsi que son rôle majeur au cœur de la sous-région. La réouverture de l'aéroport de Sanaa le 27 décembre dernier est un acte dans la bonne direction, en ce qu'il permet sans doute un meilleur accès à l'aide humanitaire.

Parlant des actes, il en faudra beaucoup d'autres pour sortir le peuple yéménite du cercle vicieux de la violence. À cet égard, une action plus engagée de la communauté internationale est nécessaire pour répondre aux besoins des populations civiles, notamment les dizaines de millions de personnes en situation de détresse, particulièrement les enfants et les personnes déplacées.

Les femmes paient un prix particulièrement lourd dans la crise qui ravage le Yémen. Elles font face aux abus et violences et à de multiples violations de leurs droits fondamentaux. Nous trouvons inacceptables les abus et violences faites aux femmes et appelons la communauté internationale à faire preuve de solidarité à l'égard des femmes yéménites.

Nous condamnons la saisie d'un navire battant pavillon des Émirats arabes unis en mer Rouge et appelons à sa libération immédiate ainsi qu'au respect de la liberté de navigation. Par ailleurs, nous sommes préoccupés par la situation qui perdure autour du navire *FSO SAFER* et redoutons les éventuelles conséquences sur l'environnement.

Nous exhortons la communauté internationale à être davantage mobilisée dans la réponse aux défis humanitaires au Yémen, notamment par un financement à la mesure des besoins et de la détresse des populations. Nous notons que le plan de réponse humanitaire de 2021 a été financé à hauteur de 58 %, soit un manque de 1,6 milliard de dollars.

Pour terminer, nous exprimons notre soutien à l'approche de l'Envoyé spécial Grundberg et appelons au respect et à la protection du personnel humanitaire, tout en exhortant les parties à lever toute entrave à l'aide humanitaire afin de maintenir l'espoir pour les populations. Bien entendu, nous saluons le courage et la bravoure de tous ceux qui, au péril de leur vie et souvent dans des conditions très difficiles, sont engagés sur le terrain des opérations humanitaires.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés circonstanciés l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Sous-Secrétaire général par intérim Ramesh Rajasingham. Je remercie également M^{me} Ola Al-Aghbary de son exposé. Je salue par ailleurs la participation du Représentant permanent du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

Nous sommes extrêmement préoccupés par l'intensification continue des opérations militaires au Yémen. Les affrontements violents qui ont eu lieu ces dernières semaines à Sanaa, Mareb et Chaboua hypothèquent les perspectives de paix. La saisie et le séquestre du navire *RWABEE*, battant pavillon émirien, au large des côtes de Hodeïda, au début du mois, ont encore exacerbé les tensions. Nous exprimons notre vive préoccupation face à cet acte, qui risque de compromettre considérablement la sécurité maritime dans la région. Sept ressortissants indiens figurent parmi les membres de l'équipage du navire, et nous sommes très inquiets pour leur sécurité et leur bien-être. Nous demandons instamment aux houthistes de libérer immédiatement les membres de l'équipage et le navire. Les houthistes ont également la responsabilité de veiller à leur sécurité jusqu'à leur libération.

J'appelle toutes les parties au conflit à cesser immédiatement les combats, à désamorcer la situation et à coopérer sans condition avec l'Envoyé spécial Hans Grundberg dans le cadre des efforts qu'il déploie pour entamer des discussions en vue de mettre fin de manière globale au conflit au Yémen.

Le conflit continue d'avoir des conséquences dévastatrices sur la population du Yémen, en particulier les femmes et les enfants, qui vont bien au-delà des pertes tragiques en vies humaines. Il a plongé des millions de personnes dans la pauvreté, provoqué la faim et la maladie, perturbé l'éducation, privé la population de soins de santé et d'installations sanitaires de base et causé la malnutrition des enfants yéménites. La situation catastrophique du pays a été aggravée par l'effondrement de l'économie et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Une aide internationale soutenue et des mesures économiques concrètes à court et long terme, telles qu'énoncées dans le cadre économique des Nations Unies pour le Yémen, sont donc indispensables pour venir à bout de la crise économique et humanitaire qui sévit dans le pays.

La brève suspension des vols humanitaires à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa en décembre est source de préoccupation. Ces vols sont essentiels, non seulement pour le transport des travailleurs humanitaires et la livraison de fournitures humanitaires au Yémen, mais aussi pour les transferts médicaux d'urgence. Nous appelons les parties au conflit à ne pas dresser d'obstacles ni à imposer de restrictions à l'acheminement de l'aide humanitaire et à la liberté de circulation du personnel humanitaire. Nous les exhortons également à préserver le caractère civil de l'aéroport de Sanaa et des autres infrastructures publiques essentielles au Yémen.

Nous condamnons la poursuite des attaques transfrontières en direction de l'Arabie saoudite, qui visent les civils et les infrastructures civiles. Toutes les parties doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire en veillant à ce que les civils et les infrastructures civiles ne soient pas pris pour cible durant les opérations militaires.

Nous prenons note de l'évolution de la situation concernant le pétrolier *FSO SAFER*, dont l'état actuel constitue une menace potentielle sur les plans environnemental, économique, maritime et humanitaire. Nous espérons que les accords et arrangements nécessaires seront rapidement conclus.

Je voudrais pour terminer renouveler l'appel de l'Inde en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et complet dans tout le Yémen, suivi d'un processus politique solide et inclusif, avec la participation des femmes yéménites.

Par ailleurs, un tel processus doit respecter pleinement l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen. Nous sommes convaincus qu'avec un leadership efficace du Yémen, de la région, de la communauté internationale et de l'ONU, un règlement politique durable et inclusif au Yémen est possible. Nous encourageons l'Envoyé spécial à poursuivre ses échanges avec toutes les parties yéménites et à continuer de coordonner ses efforts avec les pays de la région pour trouver une solution durable au conflit.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs précieuses informations. Nous appuyons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et sommes impatients de voir des résultats concrets et tangibles. La guerre ravage le Yémen depuis sept longues années, causant de très lourdes pertes en vies humaines et des destructions massives, sans que l'on en voie encore l'issue. Les civils sont ceux qui souffrent le plus, en particulier les femmes et les enfants. L'économie s'est effondrée et, comme l'a dit M. Rajasingham, la situation humanitaire est tout simplement désastreuse. Cela doit cesser. La voie qui mènera à la paix au Yémen n'est pas, et ne peut pas être, une guerre sanglante et interminable. Le conflit ne fait que prolonger la douleur et la souffrance, supportées principalement par les civils.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des femmes et des filles au Yémen. Les défenseuses des droits humains, les défenseuses de l'égalité des genres, les femmes journalistes et d'autres représentantes de la société civile sont exposées à des menaces et à des risques accrus, notamment des détentions arbitraires, des disparitions forcées et même des assassinats ciblés. Cela ne doit pas être toléré.

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir axé la séance d'aujourd'hui sur les femmes et la paix et la sécurité, conformément à notre engagement commun. Je remercie également l'Envoyé spécial d'avoir dûment veillé à inclure les femmes et à les faire participer à ses travaux. Nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie.

Ce dont le Yémen et le peuple yéménite ont désespérément besoin, c'est d'un cessez-le-feu immédiat et complet. La violence et la destruction ne mèneront nulle

part. Le Conseil a l'autorité et le pouvoir de se faire clairement entendre sur ce point. Nous appelons toutes les parties à mettre fin aux hostilités, conformément à la résolution 2532 (2020), à relancer les négociations et à reprendre de véritables pourparlers de paix avec la participation pleine et effective des femmes, des jeunes et de la société civile, sur un pied d'égalité.

L'Albanie appuie l'Envoyé spécial dans sa mission consistant à tendre la main aux différentes parties au conflit et aux autres parties prenantes afin de s'acheminer vers une feuille de route efficace et inclusive et, comme il l'a qualifié, un « processus sérieux, soutenu et structuré ». Les efforts qu'il déploie pour se concerter régulièrement et de manière transparente avec la société civile, en particulier les groupes de femmes, sont très appréciés, et nous jugeons la déclaration prononcée par M^{me} Al-Aghbary aujourd'hui encourageante à cet égard.

L'Albanie condamne toutes les actions qui empêchent l'Envoyé spécial de faire avancer ce processus politique vital. La détention de membres du personnel de l'ONU est inacceptable, et nous demandons leur libération immédiate. Nous exigeons la même chose pour les citoyens yéménites qui ont travaillé pour l'ambassade des États-Unis à Sanaa. Nous condamnons toutes les restrictions imposées aux travailleurs humanitaires ainsi que les obstacles entravant l'acheminement de l'aide humanitaire.

Nous condamnons fermement les attaques transfrontalières contre des infrastructures civiles en Arabie saoudite, qui se sont multipliées, comme l'a souligné l'Envoyé spécial, et nous exigeons le strict respect du droit international humanitaire et la protection des civils et des infrastructures civiles en toute circonstance.

En ce moment même, un bateau civil destiné au transport de marchandises battant pavillon émirien, intercepté alors qu'il se trouvait dans les eaux internationales, est détenu illégalement par les milices houthistes, ce qui constitue un acte de piraterie et une violation flagrante du droit international et de la liberté de navigation. Nous demandons la libération immédiate du bateau et de son équipage.

L'Albanie appuie tous les efforts qui permettront la réconciliation nationale, la réunification et la reconstruction. Nous pensons que pour que la paix triomphe et soit durable, elle doit refléter la volonté et les aspirations de l'ensemble du peuple yéménite. Elle nécessite un cadre démocratique et des institutions qui respectent et font respecter l'état de droit et les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants.

Enfin, l'Albanie engage vivement toutes les parties à appuyer un processus politique qui conduise à la pleine réalisation de tous les droits de tous les Yéménites, quel que soit leur religion, leur genre ou leur appartenance ethnique. Nous espérons que nous créerons bientôt les conditions nécessaires pour que chaque Yéménite commence à penser à vivre, plutôt que de continuer à déplorer la situation catastrophique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Norvège.

Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Rajasingham, de leurs exposés.

Dans le cadre de l'engagement fort que nous avons pris envers le programme pour les femmes et la paix et la sécurité sous notre présidence, nous avons décidé d'axer la séance d'aujourd'hui sur les femmes et la paix et la sécurité et d'appeler l'attention sur l'urgence qu'il y a à renforcer le rôle des femmes dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix. À cet égard, je tiens à remercier mes collègues du Conseil et les intervenants d'avoir souligné aujourd'hui que le programme pour les femmes et la paix et la sécurité est une priorité au Yémen.

Chaque jour, les femmes yéménites servent de médiatrices pour l'accès humanitaire, les services et les conflits locaux. En outre, elles ont grandement contribué aux efforts de rétablissement de la paix menés au titre de la diplomatie parallèle et de la diplomatie de terrain. Cependant, sept années de conflit ont réduit l'espace réservé aux femmes. Dans l'indice mondial sur les femmes et la paix et la sécurité, le Yémen se classe à l'antépénultième position en ce qui concerne l'inclusion des femmes. Les femmes ont le droit de participer aux débats sur des questions fondamentales pour leur sécurité et l'avenir du Yémen. Et nous savons que les processus de paix inclusifs dans lesquels les femmes participent aux résultats aboutissent à des solutions plus durables. Les voix des femmes, dans toute leur diversité, doivent être incluses.

Comme l'ont dit les intervenants, des efforts considérables ont été déployés pour faire en sorte d'avoir un dialogue politique inclusif au Yémen, et nous nous en félicitons. Cependant, l'inclusion véritable des femmes, y compris des jeunes femmes, dans tous les aspects liés à la paix et la sécurité doit être une priorité

permanente. À cet égard, je tiens également à remercier sincèrement M^{me} Al-Aghbary d'avoir partagé aujourd'hui ses réflexions et recommandations très précieuses. Pour notre part, qu'il nous soit permis de souligner quatre recommandations.

Premièrement, nous encourageons le Gouvernement yéménite à rendre opérationnelle sa stratégie sur les femmes et la paix et la sécurité, et à véritablement inclure les femmes aux postes de décision et de direction.

Deuxièmement, comme l'a souligné M^{me} Al-Aghbary, les organisations locales de femmes restent fondamentales pour consolider la paix au Yémen, mais le financement de leur activité est limité. Nous encourageons la communauté internationale à fournir un appui plus souple.

Troisièmement, nous appelons au respect du principe de responsabilité pour mettre fin au cycle de l'impunité, et nous demandons l'adoption de mesures immédiates pour que les femmes puissent s'exprimer et apporter leur contribution en toute sécurité.

Quatrièmement, nous tenons à encourager l'Envoyé spécial à rechercher de nouvelles solutions pour garantir la participation directe et diversifiée des femmes yéménites de tous horizons politiques et de toutes les régions du Yémen, y compris au niveau local. Par ailleurs, nous soulignons qu'il importe que l'Envoyé spécial poursuive ses efforts pour promouvoir la participation des femmes au processus de paix.

En ce qui concerne les événements récents, nous sommes profondément préoccupés par la récente escalade militaire à laquelle se sont livrées toutes les parties et nous remercions M. Grundberg d'avoir fait le point sur la situation. La poursuite des attaques transfrontalières continue de nous alarmer. La désescalade des activités militaires, un cessez-le-feu à l'échelle nationale et la recherche d'une solution politique sont la seule voie à suivre pour mettre fin au cycle de la violence. Nous rappelons aux parties leurs obligations de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et de protéger les vies et les infrastructures civiles.

Par ailleurs, nous soulignons l'importance de pouvoir naviguer en mer en toute liberté et en toute sécurité, et nous nous faisons l'écho des autres orateurs en exhortant les parties à garantir une utilisation en toute sécurité de l'aéroport de Sanaa pour les vols humanitaires. Il est très préoccupant que les partenaires humanitaires au Yémen aient dû réduire des programmes

humanitaires essentiels en raison d'un financement insuffisant. Cela signifie que les rations quotidiennes de 8 millions de Yéménites sont désormais réduites, à l'heure où un enfant yéménite meurt toutes les 10 minutes de causes évitables. L'inaction face à ce genre de souffrance est incompréhensible.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je rappelle à nouveau à tous les orateurs qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous souhaite plein succès dans cette tâche. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité et leur souhaite beaucoup de succès dans les efforts qu'ils déploient, aux côtés des autres membres du Conseil, pour instaurer la paix et la sécurité dans le monde, régler les conflits et promouvoir la stabilité. Je remercie M. Ramesh Rajasingham et M. Hans Grundberg de leurs exposés. Je remercie également ma sœur, Ola Al-Aghbary, de son exposé.

Nous réaffirmons l'importance du rôle efficace que les femmes et les jeunes yéménites jouent dans la construction du présent et de l'avenir du Yémen et dans l'établissement de la paix. Nous rappelons que le Gouvernement yéménite n'a pas exclu les femmes des consultations sur la paix menées sous l'égide de l'ONU. Les femmes ont toujours été incluses dans la délégation du Gouvernement. Au contraire, ce sont les milices houthistes qui ont écarté et laissé de côté les femmes yéménites et les ont empêchées de participer à toute négociation politique.

Nous remercions la Norvège de soutenir le Gouvernement yéménite dans la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité au Yémen.

La guerre au Yémen est entrée dans sa huitième année sans qu'aucun signe positif ne laisse entrevoir la fin du conflit, en raison de la récalcitrance des milices armées houthistes. La guerre a aggravé la situation économique du Yémen et provoqué la pire crise humanitaire

au monde, faisant reculer le développement économique et entraînant des conséquences désastreuses pour le Gouvernement et la population yéménites.

En dépit de toutes ces difficultés, le Gouvernement intensifie ses efforts à différents niveaux pour restaurer les institutions de l'État et promouvoir leur rôle. Nous avons mis en place des mesures de réforme pour soutenir l'économie nationale et progresser dans les domaines financier et monétaire, notamment en renouvelant la direction de la Banque centrale, ce qui a eu des effets positifs sur la stabilité économique et le taux de change de la monnaie nationale.

En outre, le financement du plan d'aide humanitaire pour le Yémen revêt une importance capitale pour des millions de personnes dans le besoin. À cet égard, nous appelons une fois de plus tous nos frères, nos amis et les organisations internationales donatrices à soutenir le Gouvernement yéménite et à l'aider à mettre en œuvre ses programmes et ses plans afin de surmonter les difficultés économiques et de relever les défis actuels, l'objectif étant de soutenir les programmes de développement durable et de créer un environnement propice à l'instauration d'une paix durable au Yémen.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer la volonté du Gouvernement yéménite de faciliter le rôle de l'ONU, des organisations internationales et du personnel de secours humanitaire au Yémen, tout en renforçant la coordination et les partenariats et en éliminant tous les obstacles afin que nous puissions atteindre notre objectif commun de soulager les souffrances de la population.

Notre priorité aujourd'hui est de mettre fin à la guerre et de faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles choisissent la paix et renoncent à la destruction et à la violence, dans le but d'instaurer la paix que le Gouvernement yéménite et l'ensemble de la population appellent de leurs vœux, ce qui soulagerait les souffrances humaines et transformerait le Yémen en un pays sûr et stable où la justice, la stabilité, l'égalité, la prospérité et le développement pourraient prévaloir après de longues années de souffrance et de douleur dues à la guerre injuste menée contre notre peuple.

Mais toutes les initiatives de paix proposées ont été rejetées par les milices houthistes soutenues par l'Iran. Les milices houthistes rejettent toute perspective de paix. Cependant, nous sommes convaincus que la paix est à notre portée et que l'année 2022 sera placée sous le signe de la paix au Yémen. Sous les auspices de S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, le Gouvernement yéménite est déterminé à trouver

une solution politique, à garantir le succès des efforts de l'ONU et de la région, et à collaborer dans un esprit constructif avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général en vue de parvenir à une paix globale et durable fondée sur une solution politique et les paramètres convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

La violente offensive menée contre Mareb par les milices houthistes se poursuit sans relâche. La ville étant devenue le dernier lieu d'accueil pour des millions de réfugiés, cette offensive a des conséquences désastreuses pour les civils et les personnes déplacées et aggrave la situation humanitaire déjà catastrophique. De ce fait, le mois dernier, 26 000 familles, soit 157 000 personnes, ont été déplacées, dont 80 % sont des femmes et des enfants.

Il est clair que les milices houthistes ne cesseront pas de tuer et de détruire, et pendant ce temps, la crise humanitaire continue de se détériorer et la communauté internationale garde un silence suspect. Les organisations internationales de défense des droits humains n'ont pas apporté leur soutien et leur protection aux civils et n'ont pas pris de mesures pour condamner et faire cesser les violations et les crimes contre l'humanité. Les milices houthistes ont choisi la guerre et pris pour cible les infrastructures et les civils du Royaume frère d'Arabie saoudite, ce qui démontre qu'elles ne veulent pas prendre part à la solution politique et au processus de consolidation de la paix. Elles sont soutenues par le régime iranien et ne désirent pas réellement engager un processus politique et un dialogue. La paix n'est pas une option pour elles. Elles sont aux ordres du Corps des gardiens de la révolution islamique et des militants du Hezbollah libanais.

Les milices houthistes campent sur leurs positions et continuent de tuer des Yéménites pour faire avancer le programme expansionniste iranien dans la région. Des équipes d'enquête indépendantes ont apporté la preuve que les milices houthistes avaient utilisé à des fins militaires des infrastructures civiles, notamment l'aéroport de Sanaa, y stockant des armes et lançant des missiles balistiques et des drones depuis ces lieux. Il est aussi prouvé qu'elles se livrent au trafic d'armes.

Deux navires transportant des armes de l'Iran destinées aux houthistes ont récemment été interceptés, démontrant ainsi que le régime iranien viole les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier le paragraphe 14 de la résolution 2216 (2015). C'est pourquoi la communauté internationale doit faire davantage pression sur les milices

houthistes afin de mettre un terme au conflit au Yémen, de contraindre les houthistes à s'asseoir à la table de négociation et de mettre fin à l'ingérence flagrante de l'Iran et aux violations dont est victime le Yémen.

Les milices houthistes n'ont cessé de saper l'Accord de Stockholm, signé il y a trois ans, entravant les activités de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et faisant obstruction à la tâche qui incombe à cette dernière en vertu de la résolution 2452 (2019). L'Accord est au point mort. Les milices houthistes continuent de violer le cessez-le-feu à Hodeïda. Elles ont contourné l'Accord pour s'emparer de la ville et de ses ports afin de mobiliser leurs forces et de prendre pour cible d'autres provinces, comme Mareb.

Les milices houthistes ont transformé Hodeïda et ses ports en une zone militarisée, un centre de contrebande d'armes et une zone de stockage de missiles balistiques et de drones iraniens, faisant sauter des bateaux, posant des mines marines et pillant les dérivés du pétrole et l'aide humanitaire.

Nous avons averti à plusieurs reprises le Conseil de sécurité des dangers que représentent les milices houthistes pour la navigation maritime internationale en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab. Nous avons vu ces milices commettre des actes de piraterie, le plus récent étant la saisie du navire civil *RWABEE* battant pavillon des Émirats arabes unis. Il s'agit là d'un acte grave, qui constitue une menace pour la navigation maritime et le commerce mondial et une violation flagrante du droit international et du droit de la mer. Nous exhortons les milices houthistes à libérer sans condition le navire et son équipage.

Nous appelons également la communauté internationale et le Conseil de sécurité à prendre des mesures décisives contre les pratiques agressives et terroristes de ces milices, qui se livrent chaque jour à des actes d'agression pour déstabiliser la sécurité et la stabilité dans cette région cruciale du monde, menaçant la sécurité régionale et l'économie mondiale, ainsi que les corridors commerciaux internationaux.

Une fois de plus, nous rappelons que le pétrolier *FSO SAFER* est une bombe à retardement qui représente une menace pour la mer Rouge et la navigation internationale et prive des millions de personnes au Yémen et dans la région de leurs moyens de subsistance et de leurs droits de pêche. Le Conseil de sécurité a tenu plusieurs séances sur cette question, publié des déclarations et imputé aux houthistes la responsabilité de l'explosion éventuelle du pétrolier, mais aussi du fait que l'équipe technique des Nations Unies ne peut y accéder pour évaluer son état et réparer les dégâts. Nous sommes face à une catastrophe imminente, et le Conseil de sécurité doit prendre toutes les mesures qui s'imposent pour venir à bout de l'intransigeance des houthistes et commencer à pouvoir effectuer les tâches importantes pour évaluer l'état du pétrolier et prévenir une fuite ou une explosion avant qu'il ne soit trop tard, autrement nous serons confrontés à une catastrophe environnementale, économique et humanitaire.

Pour terminer, le Gouvernement yéménite est reconnaissant des efforts que déploie le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 pour fournir des vaccins et prévenir la propagation du virus. Néanmoins, en dépit de la générosité des donateurs internationaux, la plupart des Yéménites n'ont toujours pas reçu leur première dose parce que les quantités de vaccins disponibles sont limitées. Nous exhortons donc l'ONU, nos partenaires et ceux qui nous soutiennent à fournir des vaccins supplémentaires, non seulement pour protéger le peuple yéménite, mais également pour stopper la propagation de la pandémie dans le monde. Personne n'est à l'abri tant que tout le monde ne l'est pas.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à midi.